



Forte de sa nature accueillante et caractérisée d'un relief de collines boisées et de cuvettes, la municipalité de Cantley compte près de 11 000 citoyens. Sa mission est d'offrir des services municipaux de qualité, adaptés aux besoins, aux aspirations et aux moyens financiers de ses contribuables tout en faisant de Cantley un endroit où il fait bon vivre et prospérer.

LA MUNICIPALITÉ DE CANTLEY EST À LA RECHERCHE DE CANDIDATS POUR COMBLER UN (1) POSTE DE :

INSPECTEUR EN ENVIRONNEMENT

Poste permanent - Temps plein

SOMMAIRE DE LA FONCTION

Le titulaire de ce poste, sous l'autorité du directeur du service de l'urbanisme, de l'environnement et du développement économique, assure notamment l'application de la réglementation liée à l'environnement, effectue les inspections de contrôle et les suivis d'infraction en découlant. L'inspecteur en environnement peut être appelé à travailler à l'élaboration de nouvelle réglementation ou de nouveaux outils de gestion en lien avec le domaine de l'environnement.

RESPONSABILITÉS

- Recevoir et délivrer les demandes de permis et de certificats relatifs à l'environnement et toutes constructions ou ouvrage sur le territoire municipal.
- Vérifier et analyser les dossiers en fonction de la réglementation.
- Patrouiller et appliquer la réglementation municipale sur tout le territoire de la municipalité, répondre aux plaintes et adresser des constats d'infractions aux règlements d'urbanisme ou de l'environnement, de nuisances et autres.
- Préparer les dossiers pour la Cour municipale et témoigner lors de l'audition des causes.
- Préparer toute demande municipale de certificats d'autorisation ministérielle.
- Effectuer des inspections de suivi des terrains afin de valider que les plans, les devis approuvés ainsi que les règlements municipaux ont été respectés.
- Effectuer le suivi de la politique de mise à niveau des installations septiques.

EXIGENCES ET QUALIFICATIONS

- Détenir un diplôme d'études collégiales dans un domaine lié à l'environnement.
- Avoir un minimum de deux (2) à trois (3) années d'expérience au niveau municipal.
- Posséder une bonne connaissance de base du Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées et du Règlement sur le captage des eaux souterraines.
- Posséder un véhicule et permis de conduire valide - classe 5.
- Démontrer une excellente maîtrise du français et de bonnes connaissances de l'anglais à l'oral.

COMPÉTENCES ET QUALITÉS

- Démontrer un intérêt à communiquer avec le public et avoir de l'entregent.
- Posséder d'importante capacité de négociation lors de situations conflictuelles.
- Être dynamique, structuré(e), organisé(e) et posséder un bon esprit d'équipe.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Salaire : selon la convention collective
- Horaire : de jour du lundi au vendredi (35 heures/semaine)
- Avantages sociaux: la Municipalité offre une gamme d'avantages sociaux très concurrentiels.

Ce poste vous intéresse? Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation au plus tard le **25 avril 2019 – 16 h à:**

Diane Forgues
Directrice des ressources humaines
Municipalité de Cantley
8, chemin River,
Cantley, (Québec) J8V 2Z9
Courriel: dforgues@cantley.ca

Entrée en fonction prévue: dès que possible

Nous remercions tous ceux et celles qui soumettent leur candidature. Nous communiquerons uniquement avec les personnes sélectionnées pour le processus d'embauche.

Le masculin a été utilisé afin d'alléger le texte. La Municipalité de Cantley soutient l'équité en emploi (équité salariale et intégration des personnes avec des besoins spécifiques). Elle encourage toute personne intéressée par ce poste à envoyer sa candidature en suivant les instructions mentionnées ci-dessus. Si vous avez besoin de mesures d'adaptation durant le processus, prière de communiquer avec Diane Forgues par courriel à dforgues@cantley.ca.

Donnée à Cantley, ce 10 avril 2019